



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 28773

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de M. le secrétaire d'État au tourisme sur la prise en compte économique de la suppression d'un jour férié, en l'espèce celui du lundi de Pentecôte. Les séjours touristiques ont profondément évolué depuis le milieu des années 90. Les professionnels et les observatoires économiques du tourisme constatent une baisse de la durée moyenne des séjours ainsi qu'une multiplication des départs. Les Français partent plus et moins longtemps. Les territoires et les professionnels se sont adaptés à cette mutation et en tirent une richesse. Le Gouvernement supprime, pour ses fonctionnaires, et propose de supprimer le jour férié du lundi de Pentecôte. Il est indéniable que cette suppression va entraîner un manque économique certain pour les professionnels du tourisme et la vitalité des territoires littoraux, ruraux et de montagne. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures qu'il est prêt à prendre afin de chiffrer et de quantifier le manque à gagner pour l'économie touristique et, donc, pour l'économie nationale.

Texte de la réponse

Lors des Assises du tourisme qui se sont tenues les 8 et 9 décembre 2003, en présence du Premier ministre, a été évoquée notamment la question de la suppression comme jour férié du lundi de Pentecôte, qui présente la particularité, au regard des manifestations touristiques, de constituer une fin de semaine prolongée pérenne et à forte activité économique. Le Gouvernement, soucieux en conséquence des modalités d'application de cette mesure à cette branche de l'économie, souhaite donner une grande souplesse aux entreprises spécialisées dans le secteur du tourisme pour s'organiser en fonction de leurs activités et sera très attentif dans cette perspective aux modalités pratiques de sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Idiart](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28773

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8923

Réponse publiée le : 20 janvier 2004, page 545